

**Décision N°DEC23-01 portant nomination d'un directeur adjoint
d'une unité de recherche**

Le président de l'Université de Bordeaux

Vu le code de l'éducation et notamment l'article L. 712-2 ;

Vu le code de la recherche et notamment l'article L.313-1 ;

Vu les statuts de l'Université de Bordeaux en vigueur ;

Vu la décision N°DEC22-16 du 6 décembre 2021 portant nomination de la direction de l'UMR 5293 Institut des Maladies Neurodégénératives (IMN) ;

Vu l'avis favorable des établissements tutelles du laboratoire ;

Considérant le contrat sexennal de la vague B du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2027 ;

Considérant la démission de M. Jérôme BAUFRETON au 08 mars 2022 ;

DECIDE

Article 1 :

Monsieur Éric BOUE-GRADOT est nommé directeur adjoint de l'unité de recherche UMR 5293 Institut des Maladies Neurodégénératives (IMN) à compter du 9 mars 2022, pour la durée du mandat restant à courir.

Article 2 :

Le directeur général des services de l'Université de Bordeaux est chargé de l'exécution et de la publication du présent arrêté.

Fait à Bordeaux, le 05 juin 2023
en deux exemplaires originaux,
Dean LEWIS

